

## Saux

### Vol en ULM, au-dessus du vignoble de Cahors

Une nouvelle base ULM a ouvert ses dans la Vallée du Lot à Saux.

03/08/2016 à 14:44 par La Rédaction



De g à dr, Hubert Monteil, élève pilote, le président Didier Lalève, l'instructeur P. Castagnetti et Yves Claeys, élève pilote.

Après avoir obtenu les autorisations du propriétaire des lieux, M. Cauzit du domaine viticole d'Homs, où il est installé, du maire de Saux, ainsi que de la préfète du Lot, Didier Lalève, auparavant implanté en la base de Montayral (47), a ouvert en mai dernier, une base ULM, sur la commune de Saux, au cœur du vignoble du Cahors. M. Lalève sent une volonté des élus lotois de favoriser le développement des ULM, sur leur territoire.

Cette pratique, ouverte au plus grand nombre, nécessite de chaque personne souhaitant le piloter, de la responsabilité, tant humaine, en connaissant ses capacités, que

techniques. Avant chaque vol, le pilote se doit d'inspecter l'appareil, en vue de réparer d'éventuelles anomalies. En cas de soucis techniques, humains ou météorologiques, le pilote ne prend pas le risque de voler. Telle est la philosophie des pilotes d'ULM responsables, comme l'est le dirigeant Didier Lalève. Lors du vol, le pilote se doit d'être très attentif à l'ULM qu'il conduit.

Six catégories différentes d'ULM coexistent, d'un poids inférieur à 250 kg à vide. Celui appartenant à la nouvelle base « VAL-Ulm » (VAL, comme Vallé du Lot) de Saux est un multi-axes, composé de tissus et de tubes, offrant un vaste panorama avec sa baie vitrée. Volant à une altitude oscillant entre 500 et 1 000 mètres, l'ULM peut atteindre une vitesse de 110 km/h.

Affiliée à la Fédération Française d'ULM, avec son instructeur Patrick Castagnetti, la première mission de la base de Saux, qui dispose d'une piste d'atterrissage de 360 mètres de long, au milieu des vignes, est de former des futurs pilotes. Une salle de cours est en construction, au sein de l'hangar de 1 500 m<sup>2</sup>, dont 250 m<sup>2</sup> loués par le propriétaire.

L'autre mission que s'est fixée la base ULM de Saux, qui est ouverte toute l'année, est de pouvoir permettre au plus grand nombre de s'offrir des baptêmes en ULM. Pour l'heure, deux formules sont proposées. Une à trente euros permet de survoler, durant un quart d'heure, St-Matré, Montaigu de Quercy, leur vignoble, ainsi que Tournon d'Ageçais (47). La seconde formule, d'un coût de 60 euros, permet de voler sur une distance de 15 km en une demi-heure, autour de la vallée du Lot (Le Boulvé, Grézels, Puy l'Évêque, Duravel...). Sans jamais dépasser les quarante kilomètres de distance, il est possible de demander d'autres parcours. Avant de monter à bord de l'ULM, la personne doit se considérer en bonne santé.

L'ULM ne vole pas en période de fortes chaleurs supérieures à 26 °C, ni de fort vent. En été, il vole essentiellement le matin ou le soir après 18 heures. Les réservations de baptêmes en ULM se font, via le site Internet [www.val-ulm.fr](http://www.val-ulm.fr), ou auprès des campings et des Offices de Tourisme partenaires de la base (ceux du Quercy Blanc, de Fumel, prochainement de Puy l'Évêque).

Didier Lalève, à la tête de la base ULM de Saux, qui compte déjà une quinzaine de membres, dont plusieurs mécaniciens, a de multiples projets, parmi lesquels l'ouverture d'un bar avec terrasse aux abords de la piste, l'installation d'un bac à sable, en cas de soucis de l'ULM, lors de son arrêt, ou l'acquisition de nouveaux ULM. M. Lalève entend développer le tourisme aérien, au sein de sa base en pleine campagne, qui offre une sécurité optimale aux pilotes, contrairement aux bases en bitume. En effet, la base « VAL-ULM » est ouverte à tout pilote d'ULM.



Au cœur de la vallée et du vignoble du Cahors, voler en ULM est désormais possible.

**Didier Quet**

Pour de plus amples renseignements, ou pour suivre des cours de pilotage d'ULM, veuillez contacter le 06 80 02 41 79, ou l'adresse : [contact@val-ulm.fr](mailto:contact@val-ulm.fr)

» *46800 Saux*

La Rédaction

Nous contacter

## A lire aussi



Sainte-Alauzie Trois jours de fête à la campagne



Luzech : Ghislaine Rosignol, lauréate du concours « Femmes...



Marie-Odile Delcamp présente sa liste « Bien vivre à Gourdon »



Biars-sur-Cère Emmanuel Macron a été accueilli à...

## Ailleurs sur le web



Crise du Brexit : Le secteur d'avenir pour vos placements  
[bienprevoir.fr](http://bienprevoir.fr)



EN IMAGES. Airlander 10, le plus grand aéro-nef du monde, s'envole  
[Francetv info](http://Francetv.info)



Un Airbus A300 coulé au fond de la mer Égée pour la bonne cause  
[The Good Life](http://TheGoodLife)



Créez désormais jusqu'à 6 profils avec musique illimitée grâce à [deezer.fr](http://deezer.fr)

Recommandé par

## Les brèves

09h47

Concert de chant lyrique et sacré pour l'abbaye de Marcilhac-sur-Célé

10h17 - jeu. 18

Pèlerinage national jusqu'à Rocamadour et réinstallation des reliques de St Amadour

12h23 - mer. 17

Visite Gourmande, avec dégustation, à Carennac

12h17 - mer. 17

Le Parc propose des ballades à vélo électrique

12h13 - mer. 17

Concert Rock gratuit à Rouffilhac, près de Gourdon

[+ d'infos »](#)



**FIGEAC**  
Rugby :  
nouveau  
président,  
nouveau départ  
Page 9

# La Vie Quercynoise



Achetez votre journal

Un concentré d'informations pour ne rien manquer !

 Je m'inscris à la newsletter

## Votre opinion

Pensez-vous que les sapeurs-pompiers doivent facturer certaines interventions ?

- Non, il est anormal qu'un service public, rentre dans ce genre de démarche.
- Oui, il est normal que des interventions, soient facturées, dès lors qu'il n'y a pas de gravité corporelle.

Voter

Voir le résultat



Recevez l'actualité qui  
vous concerne.

Je m'abonne

## Cahors

Ven 19 / 08 **30° / 14°**



≈ 18km/h

💧 57%

Sam	21°-16°
Dim	21°-12°
Lun	26°-12°
Mar	32°-14°